



Tire de sejour vie privé et famille

Par **ouba**, le **11/12/2009** à **14:36**

Bonjour, anai apres un mois d'autorisation provisiore de sejour la prefecture m'appel pour venir retirer mon recipicé comme quoi mon visa long sejour pour coinjoint a été accordée, arrivé ils m'ont faire remplir un formulaire de convocation de visite medical et mon donné un recipicé de 3 mois avec autorisation de travail. Voici ma question: D'apres la nouvelle loi un VLS est synonyme de titre de sejour pourquoi un recepicé? a ce niveau est qu'il y a encore possibilité de refus de titre de sejour? merci pour votre reponse

Par **chris_ldv**, le **13/12/2009** à **19:38**

Bonjour,rnrnTant que le visa long séjour ne vous a pas été accordé la procédure est toujours en cours ... et peut aboutir à un refus.rnrnSalutations,